

Second concours de l'ENS de Lyon - Session 2012

Épreuve orale de biologie-biochimie (45 minutes)

Coefficients :

5, en choix de première épreuve – 4, en choix de seconde épreuve (total 25)

Membres du jury (examineurs) :

Laurent BALVAY et Chloé JOURNO

L'École Normale Supérieure de Lyon permet à des élèves intéressés par les sciences fondamentales et susceptibles de suivre avec passion une formation de haut niveau au contact de la recherche, de se préparer dans d'excellentes conditions à des emplois dans la **recherche**, l'**enseignement supérieur** et l'**enseignement secondaire**. La formation dispensée à l'ENS de Lyon prépare également à des **devenirs en contact avec ces secteurs** (recherche-développement en entreprise) et permet même de se réorienter vers les métiers de cadres de la fonction publique ou en médecine. Il est important de mentionner que la plupart de ces orientations offrent, outre des perspectives d'emploi durables à moyen terme, un **grand degré de liberté intellectuelle** dans l'exercice même de la profession. Qui aujourd'hui, à part les chercheurs ou les artistes, est payé pour développer ses idées dans la direction qu'il souhaite... dans une certaine mesure ?

En biologie-biochimie **ce concours s'adresse** en général à des **étudiants en fin de L2 de faculté de sciences**, ou à des étudiants en fin de deuxième année **de médecine** ou **de pharmacie**. Des dérogations permettent souvent à des étudiants s'étant réorientés, voire à des étudiants de L3, de passer ce concours. Un parcours adapté aux étudiants médecins et pharmaciens est organisé en concertation avec les facultés de médecine et de pharmacie lyonnaises.

En 2012, ce concours a permis de recruter en Biologie quatre normaliens dont un médecin qui suit actuellement un double parcours sciences-médecine.

L'épreuve orale de biologie-biochimie s'est déroulée dans le même esprit que les années précédentes. Son but est de juger les aptitudes et les motivations des candidats désirant notamment suivre les filières scientifiques proposées au sein de l'ENS de Lyon (L3 et masters). L'entretien oral, d'une durée totale de 45 minutes, comportait plusieurs parties très différentes qui devaient permettre de juger d'une part de l'esprit de synthèse du candidat, d'autre part de son esprit analytique et de sa démarche face à des problèmes biologiques qu'il rencontrait pour la première fois, et enfin de ses connaissances générales, de sa rigueur scientifique et de sa capacité à convaincre.

Dans tous les cas le jury a cherché avant tout à mettre en valeur les qualités propres à chaque candidat en l'aidant et en l'orientant plutôt qu'à souligner ses lacunes.

- La première partie de l'épreuve consistait en un exposé au tableau d'une durée de 15 minutes, sur un sujet que le candidat pouvait choisir parmi deux sujets proposés. Le candidat disposait de 20 minutes de préparation en salle avant de débiter l'exposé devant le jury. Les sujets, portant sur des thèmes classiques ou d'actualité en biologie ou en biochimie, étaient choisis en fonction du programme de premier cycle

universitaire joint à chaque dossier de candidature, d'où l'importance de remplir correctement ce programme indicatif et de le transmettre à temps ! Le but de cette épreuve n'est pas de tester de façon "pointue" les connaissances du candidat dans le domaine considéré, mais bien de dégager sa capacité à synthétiser, son aptitude à "décloisonner" et à exposer au tableau de façon concise, rigoureuse et illustrée. Sur ce dernier point il faut noter que de très gros progrès peuvent être faits sur l'utilisation du tableau !

- Cet exposé était suivi de 15 minutes de questions portant soit sur l'exposé, soit sur d'autres points très divers et qui permettaient de juger des connaissances générales dans la discipline.
- Enfin, cette année comme les années passées, les 15 dernières minutes étaient réservées à la résolution d'un exercice ou d'un problème, souvent complexe et du type de ceux que pourraient rencontrer un chercheur de la discipline, qui était proposé *ex abrupto* au candidat. Cet exercice s'est toujours effectué sous la forme d'un dialogue informel entre ce dernier et le jury qui le guidait pas à pas. Il permettait d'observer la démarche du candidat face à un problème inconnu, et de juger de son sens expérimental et de son esprit d'analyse. Sur ce dernier point il convient de signaler que la biologie est une science qui nécessite parfois une approche quantitative, et donc le maniement de données numériques. Ceci nécessite d'être capable de faire appel à des connaissances mathématiques classiques et de disposer pendant l'épreuve de ses outils habituels, et au moins d'un crayon et d'une calculatrice.

Enfin, nous avons apprécié dans tous les cas, l'aptitude à opérer des recoupements entre les disciplines (notions de chimie, de biochimie structurale et/ou métabolique, de génétique moléculaire, de génétique formelle et de physiologie des organismes) ainsi que la culture générale du candidat dans le domaine de la biologie.

Il est important de souligner ici que les modalités de l'épreuve sont adaptées au premier cycle suivi par les étudiants qui se présentent à ce concours, elles sont donc tout à fait indépendantes des sujets et programmes du premier concours s'adressant aux élèves des classes préparatoires. Il est donc vivement conseillé aux étudiants biologistes, médecins ou pharmaciens des premiers cycles universitaires de ne pas s'autocensurer vis-à-vis de ce **concours** qui est **relativement accessible** !

Nous encourageons donc toutes les candidatures et soulignons le fait qu'en 2012 l'existence de deux centres d'écrit (Paris et Lyon) aurait logiquement dû favoriser plus de candidatures.